



Du 19 au 24 juillet



Année 2021



Hello !

- Tu fais partie des enfants fréquentant l'école primaire de Chippis.
- Tu fais partie de la 9H, 10H, 11H du CO et tu habites Chippis.
- Tu es libre durant la semaine du lundi 19 juillet au samedi 24 juillet 2021.
- Tu es prêt à accomplir des exploits dans différents domaines.

Alors bonne nouvelle, ce carnet va te ravir !!

En effet, nous t'avons concocté des activités estivales afin de passer de bons moments durant cette semaine.

Découvre ce cahier et tu trouveras certainement quelques activités qui te tenteront mais attention, pas plus de 10.

Il te faudra ensuite en parler à tes parents afin qu'ils soient d'accord que tu participes aux activités en complétant l'autorisation parentale lors de ton inscription. Il faudra nous la faire parvenir **pour le 28 mai 2021.**

Tu recevras ensuite la confirmation des activités auxquelles tu participeras avec le bulletin de versement.

Nous espérons que tes ami(e)s et toi serez nombreux à y participer et nous nous réjouissons de vous rencontrer durant ces journées.

Meilleures salutations du comité d'organisation !



INFORMATIONS PRATIQUES

Organisation Comité d'organisation du Passeport-vacances de Chippis

Comité d'organisation

- Ferreira Alves Manuela 076/671.04.59
- Jeanbourquin A.-Marie 079/566.82.00
- Prosperetti Sarah 079/391.84.72
- Zufferey Liese 078/602.47.77

Participants Les enfants des classes primaires de Chippis
Les élèves de la 9H à la 11H du CO résidant à Chippis

Âge de 7 à 15 ans (selon l'activité)

Dates du lundi 19 au samedi 24 juillet 2021

Rendez-vous À voir sur le descriptif de chaque activité
En cas d'empêchement, il est obligatoire d'avertir un membre de l'organisation.

Tarif Une inscription donne droit à 10 activités maximum par enfant

1er enfant	1 à 4 activités	5 à 7 activités	8 à 10 activités
Prix	CHF 30.-	CHF 50.-	CHF 70.-
2^{ème} enfant	1 à 4 activités	5 à 7 activités	8 à 10 activités
Prix	CHF 20.-	CHF 40.-	CHF 60.-
3^{ème} enfant	1 à 4 activités	5 à 7 activités	8 à 10 activités
Prix	CHF 10.-	CHF 30.-	CHF 50.-

Aide Pro Juventute Grâce au soutien de Pro Juventute nous pouvons cette année encore vous proposer un tarif régressif pour les familles.



Assurances	Les enfants ne sont pas assurés par l'organisation (assurances privées) et restent sous la responsabilité de leurs parents.
Inscriptions	L'inscription doit se faire, pour le <u>28 mai 2021 au plus tard</u> . Vous devez la remplir et l'envoyer par la poste à : Administration communale, Passeport-vacances, Grande Avenue 5, 3965 Chippis
Nombre maximum	Certaines activités présentent un nombre maximum de participants. La priorité sera donnée par ordre d'entrée des inscriptions. Si tu n'es pas retenu pour une activité, une autre te sera attribuée selon le choix que tu auras mentionné sur le bulletin d'inscription.
Nombre minimum	En cas d'inscriptions insuffisantes à une animation, celle-ci sera annulée.
Délai pour le paiement	<u>Lundi 12 juillet 2021. L'inscription est ferme et définitive à la réception de la confirmation. Le montant est dû intégralement.</u>
Chèques Culture et Sport	Vous pouvez employer vos chèques Culture et Sport reçus par la commune de Chippis. Vous devez signer les chèques et les amener au bureau communal <u>au plus tard le 12 juillet 2021</u> où ils vous seront remboursés contre un justificatif de paiement.



MESURES SANITAIRES

Mesures de protection

Le Passeport-Vacances de Chippis a mis en place un plan de protection en raison de la situation sanitaire. **Ce dernier est disponible à l'adresse suivante : www.chippis.ch - onglet enseignement, jeunesse - passeport-vacances.**

Nous vous conseillons de le lire et nous vous rappelons les règles suivantes :

- **L'enfant ne doit pas venir à l'activité en cas de symptômes.**
- Dans la mesure du possible, un seul adulte amène l'enfant afin d'éviter un grand rassemblement de personnes.
- **Les enfants et les adultes présents devront se laver ou se désinfecter les mains dès leur arrivée.** Du gel hydrologique sera à leur disposition.
- **Dès 12 ans, le port du masque est obligatoire dans les endroits clos ainsi que dans les espaces extérieurs lorsque la distance sociale ne peut être maintenue.**
- Les goûters, gourdes ou autres collations **ne doivent pas être échangés entre les participants.**